

De la chair à sanction !

- Ils sont le maillon indispensable à la réussite de notre mission de service public.
- Ils sont tous les jours de l'année au contact de nos usagers.
- Ils sont tous les jours sur les réseaux BT et HTA pour que l'énergie passe.
- Ils sont 24h/24h ,7j/7j, une semaine par mois, jour férié ou pas, d'astreinte, prêts à sortir par tous les temps.
- Ils doivent maîtriser le matériel, les processus des accès réseau et interventions tant dans le domaine BT que HTA.
- Ils doivent maîtriser les risques des interventions en hauteur, du travail sous tension...
- Ils doivent maîtriser les risques des interventions en situations dégradées, de nuit, en recherche de défauts...
- Ils sont habilités et qualifiés...

Et pourtant ils sont les plus sanctionnés de notre population !

Et pourtant, ils sont les moins reconnus financièrement dans nos entreprises !

Ils sont...ils sont... ?

Les agents d'exploitation !

Cette population, notre Direction s'acharne à la prendre pour de la chair à sanctions !

L'année va s'achever, encore une fois, avec son lot d'accidents, d'incidents de terrains : erreurs humaines, fatigue, dépassements d'horaires, vétusté du réseau, matériels défaillants, trajets trop importants, infos erronées...

Et pourtant au vu des milliers d'interventions réalisées chaque année, cela reste un infime pourcentage.

Messieurs les managers, vous les « zéro faute » les irréprochables, les donneurs de leçons, soyez conscients que l'erreur est encore, et heureusement, humaine !

Il est toujours plus facile de sanctionner dans l'urgence et de feindre la mise en place d'une politique de réflexion sur les accidents.

Pourtant les échanges d'expériences, de retours de situations à risque, avec des rencontres constructives en lien avec les CHSCT, sans l'épée de Damoclès au-dessus de la tête, serait la meilleure des solutions.

Beaucoup de sociologues, aujourd'hui reconnaissent que les punitions, sanctions et autres humiliations n'ont jamais été une solution viable pour essayer d'éradiquer un problème.

Au lieu de cela, nous avons une direction qui s'enferme dans ces statistiques avec une envie irrépressible de punir l'agent ! De combattre les déclarations d'accident par la peur de la sanction ! Qui par sa soif de domination continue d'infantiliser les agents !

Allant jusqu'à faire signer à la hâte des procédures d'interventions imbuables, afin de déverser toutes les responsabilités sur le dos de l'agent.

C'est cela manager ?

Cela est surtout destructif pour la bonne exécution de notre mission !

Alors à qui le tour ?

Réagissons, imposons à nos « sanctionneurs » une autre façon d'appréhender le douloureux problème des accidents de travail !

« Un accident expliqué, décortiqué, analysé honnêtement c'est 10 accidents évités! »

Contactez SUD Énergie Bretagne.

tel : Jérési Evano : 06.75.42.93.62/ Vincent Raoult : 06.85.71.67.49

SUD Energie Bretagne, 64, Boulevard Voltaire 35000 RENNES. Tél : 06.75.42.93.42

<http://www.sudenergie.com>, sudenergie-bretagne@laposte.net